

03 avr 2015 -17:52

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2015

Désignation des représentants du gouvernement fédéral à la Commission nationale pour les droits de l'enfant

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a désigné deux représentants du gouvernement fédéral avec voix délibérative ainsi que de deux suppléants à la Commission nationale pour les droits de l'enfant.

Le gouvernement fédéral désigne Mme Sandra Stainier et M. Alfons Vanheusden en tant que membres de la Commission nationale pour les droits de l'enfant avec voix délibérative.

Mme Lynn Verrydt et Mme Mathilde Steenbergén interviendront en tant que leurs suppléants respectifs.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Koen Geens, ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique